Paris, le 1er février 2023

Augmentation de +15 % des TRV gaz et électricité - les Français bien lotis en Europe

Après le gaz en janvier, c'est le prix de l'électricité qui va augmenter de **15 % TTC** au 1er février. Sans le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement, les tarifs de l'électricité auraient augmenté de **99 % TTC** d'après la CRE, ce qui revient à dire que l'**Etat, avec le bouclier tarifaire, va payer, en 2023, 43 % de nos factures d'électricité**.

Malgré ces augmentations tarifaires, les **prix du gaz et de l'électricité payés par les particuliers en France restent parmi les moins élevés en Europe, de 2 à 3 fois moins chers** que dans les autres grands pays européens.

Seuls l'Espagne et le Portugal possèdent des tarifs similaires, voire inférieurs, à ceux pratiqués en France : dans ces pays, les TRV sont très corrélés aux prix de marché, actuellement bas en raison de la forte production éolienne et de la baisse de la demande, liée en partie à des températures plus cléments et à la sobriété énergétique.

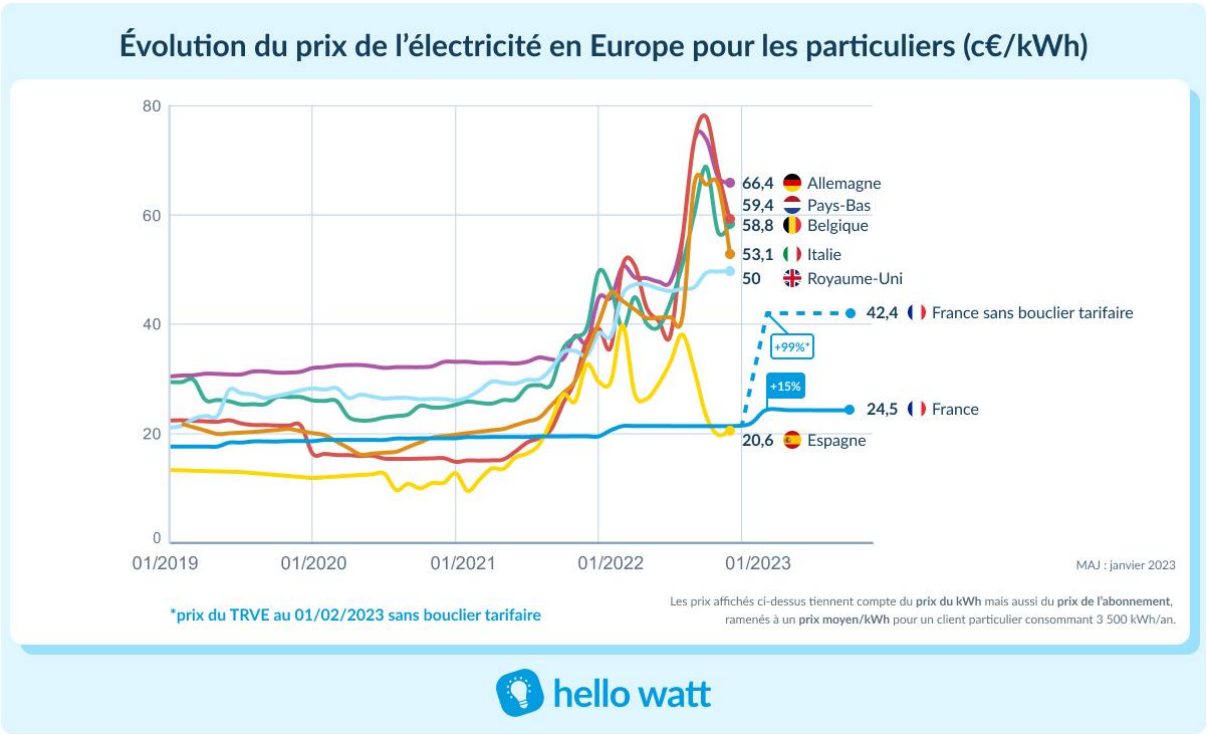

Retrouvez ici notre baromètre actualisé des prix de l'énergie en Europe pour les particuliers :

- Baromètre des prix du gaz
- Baromètre des prix de l'électricité

Les prix de gros étant similaires en France à ceux de ses voisins européens, ces factures d'électricité et de gaz plus faibles ne sont possibles que grâce au bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement qui devrait s'élever à **45 Md€**, engendrant un coût considérable pour les finances publiques sur la seule année 2023.

En 2023, **43 % des factures d'électricité et de gaz des particuliers seront payées par l'Etat,** et ceci malgré la hausse de 15 % du prix de l'électricité et du gaz.
S'il est pertinent de protéger les plus modestes en cette période, on peut regretter que le bouclier tarifaire ne soit pas ciblé sur ceux-ci plutôt que sur tous les clients. En effet, subventionner le prix de l'énergie n'incite pas à réduire notre consommation.

Le budget de Ma Prime Rénov étant de **2,5 Md€** pour 2023, pour financer des économies d'énergie pérenne et non une baisse temporaire des factures, on peut s'interroger sur la bonne allocation des ressources de l'Etat pour faire face à la hausse des prix de l'énergie, le prix de l'énergie pour les particuliers étant amené à poursuivre sa hausse dans les années à venir, une partie importante du bouclier tarifaire étant absorbé par des baisses de taxes, qui ont vocation à remonter.

Hello Watt est le conseiller énergie des particuliers. Cette plateforme web permet de reprendre le contrôle de sa consommation d'énergie grâce à plusieurs services : comparateur, achats groupés, autoconsommation solaire, rénovation énergétique et une web-app pour suivre et maîtriser sa consommation. Hello Watt existe depuis 2017, compte plus de 200 000 utilisateurs sur l'ensemble du territoire français, et est constituée d'une équipe de plus de 160 personnes. La startup qui a une forte croissance s'impose sur le marché sans levée de fonds et grâce à un programme R&D ambitieux.

Contact presse :
presse@hellowatt.fr